



OFFICE NOTARIAL DE LA VALLEE DE L'EYRIEUX

Thierry RIBEYRE
Romain SERVE
Virginie ROSA-CARDINAL

Notaires associés

VENTE DE FONDS DE COMMERCE / PARTS DE SOCIETE

Pièces et renseignements à fournir par le vendeur pour la rédaction d'un compromis de vente

- pièce d'identité, livret de famille, contrat de mariage (si le vendeur est une personne physique)
- statuts et extrait Kbis (si le vendeur est une société)
- bail commercial et coordonnées du bailleur (téléphone/adresse mail)
- bilans des trois derniers exercices comptables clos et coordonnées de l'expert comptable (téléphone/adresse mail)

Pour les fonds de commerce ajouter:

- titre de propriété du fonds (sauf si création par le vendeur)
- liste et valorisation du matériel cédé
- diagnostics obligatoires à réaliser en vue de la vente
- contrats de travail de l'ensemble des salariés et éventuellement des diplômes nécessaires à l'exercice de certaines fonctions par certains salariés
- contrats attachés à l'exploitation du fonds cédé (crédit-bail, contrat de fourniture, contrat d'exclusivité)
- indication des jours et horaires d'ouverture du fonds ainsi que des congés annuels

- En cas de cession d'un fonds de commerce de restaurant fournir en plus des pièces ci-dessus: une copie de la licence
- En cas de cession d'un débit de boissons fournir en plus des pièces ci-dessus: une copie de la licence et du permis d'exploitation

LE CHEYLARD (siège social)
07160, 8 Rue du Docteur Rochette
B.P. 52.
Téléphone : 04 75 29 00 89.
Télécopie : 04 75 29 04 25.

ST SAUVEUR DE MONTAGUT
07190, 495 B route de l'Eyrieux
Le Moulinon.
Téléphone : 04 75 65 42 06.
Télécopie : 04 75 65 41 22.

SAINT MARTIN DE VALAMAS
07310, Rue Royale.
Téléphone :
04 75 30 40 74.

Mail : etude.eyrieux@notaires.fr